

2. La participation du Canada à l'Assemblée générale

a) Le Bureau des affaires des Nations Unies

Le Bureau des affaires des Nations Unies (UNP) a reçu la responsabilité de gérer la politique du Canada concernant les Nations Unies et de coordonner sa participation aux activités de l'ONU. La politique du Canada repose sur le principe que le pays doit continuer à aider l'ONU à remplir les obligations que lui impose sa Charte et oeuvrer au renforcement de l'ONU instrument concret de coopération internationale. La poursuite de ces objectifs se fait en consultation étroite avec les autres bureaux, ministères et organismes du gouvernement.

La Direction des affaires institutionnelles et sociales des Nations Unies (UNS) est chargée de coordonner la politique et l'activité du Canada qui touchent le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires, les organismes spécialisés des Nations Unies et les agences spécialisées. Les questions des droits de l'homme et les Nations Unies liées au développement social ressortissent à cette Direction. En outre, elle est chargée d'examiner les questions administratives, financières et procédurières.

La Direction des affaires politiques des Nations Unies (UNO) évalue les implications politiques des événements survenus au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et dans les autres organisations de l'ONU, et coordonne la politique et les activités du Canada dans ces domaines. Elle se charge également du placement de Canadiens dans les organisations internationales.

En assumant la direction, la coordination et la liaison, les deux directions s'efforcent d'exploiter au maximum les possibilités de réalisation d'un large éventail d'objectifs nationaux du Canada à l'ONU et dans ses institutions.

b) La mission permanente du Canada aux Nations Unies

New York

La presque totalité des membres de l'ONU, dont le Canada, ont constaté qu'il est nécessaire d'être représenté de façon permanente au siège des Nations Unies.

La première mission permanente du Canada à New York a été créée en janvier 1948 lorsque le général McNaughton a été nommé représentant permanent du Canada aux Nations Unies. Voici les personnes qui ont occupé ce poste:

<u>Représentants permanents</u>	<u>Période</u>
Général McNaughton	Janvier 1948 - décembre 1949
J.W. Holmes (par intérim)	Janvier 1950 - juin 1950
R.G. Riddell	Juin 1950 - juin 1951
David M. Johnson	Novembre 1951 - août 1955
R.A. MacKay	Août 1955 - novembre 1957